

ISCC Auto-déclaration pour Points d'Origine générant des Huiles de Cuisson Usées (UCO)

Information sur le Point d'Origine (i.e. restaurant, établissement de restauration, etc.):	
Nom	
Rue	
Ville, Code postal	
Pays	Canada
Numéro de téléphone	
La quantité de UCO produite par le point d'origine est de 5 (cinq) tonnes métriques ou plus par mois ¹	<input type="checkbox"/>
Les UCO produites par le point d'origine est entièrement ou partiellement d'origine animale ²	<input type="checkbox"/>
Receveur du UCO (Point de Collect)	Sanimax EEI
En signant la présente déclaration, le signataire reconnaît et confirme ce qui suit :	
<ol style="list-style-type: none"> UCO désigne les huiles et graisses d'origine végétale ou animale qui ont été utilisées pour la cuisson des aliments destinés à la consommation humaine. Les livraisons de UCO visées par la présente déclaration sont entièrement constituées de UCO et ne sont pas mélangées avec d'autres huiles ou graisses qui ne répondent pas à la définition de UCO. UCO visée par la présente déclaration répond à la définition de déchet. Cela signifie que l'UCO est une matière que le point d'origine rejette ou a l'intention de rejeter ou qu'il est tenu de le faire et que l'UCO n'a pas été intentionnellement modifié ou contaminé pour répondre à cette définition. La documentation des quantités d'UCO livrées est disponible. La législation nationale applicable en matière de prévention et de gestion des déchets (p. ex., pour le transport, la surveillance, etc.) est respectée. Les auditeurs des organismes de certification ou de l'ISCC, tous deux éventuellement accompagnés d'un représentant du point de collecte, peuvent examiner, avec ou sans préavis, sur place ou en contactant le signataire (par ex. par téléphone), si les exigences pertinentes de l'ISCC EU sont respectées et si les déclarations faites dans cette déclaration sont correctes. Les vérificateurs des organismes de certification peuvent être accompagnés d'inspecteurs qui surveillent leurs activités. Si les audits des organismes de certification ou de ISCC révèlent que les exigences pertinentes de ISCC ne sont pas respectées ou que les déclarations faites dans cette autodéclaration ne sont pas correctes, et si le point d'origine est alors exclu en tant que fournisseur de matériel certifié ISCC, ISCC est en droit de publier l'exclusion du Point d'origine sur le site internet de l'ISCC. Cette déclaration ou les informations qu'elle contient peuvent être transmises, y compris pour examen ou traitement ultérieur, par le point de collecte ou tout élément pertinent de la chaîne d'approvisionnement, l'organisme de certification, l'ISCC ou les autorités compétentes ou les organismes de contrôle, ou, si la loi l'exige, par toute autre institution ou entité, à chacun des organismes susmentionnés ainsi qu'aux tiers qui agissent pour le compte de ces organes ou entités afin d'assurer et de faire respecter la conformité. Nous reconnaissons et convenons que toute information relative à nous que nous divulguons aux autres éléments certifiés ISCC de la chaîne d'approvisionnement peut être divulguée par ces éléments récepteurs de la chaîne d'approvisionnement à leurs organismes de certification et à ISCC. Les informations contenues dans la présente déclaration et les informations mentionnées au point 8 peuvent être transmises à toute base de données exploitée par ou pour le compte de l'Union européenne ou de ses États membres, p. ex., la base de données de l'Union sur les biocarburants (BDU), et à tout Prestataire qui fournit l'accès ou facilite le traitement des données dans une telle base de données. Nous garantissons que nous disposons d'une base légale ou du consentement des personnes physiques dont les données personnelles (par ex. nom, coordonnées) sont incluses dans cette auto-déclaration pour inclure leurs données personnelles dans cet auto-déclaration et de la divulguer et de la transmettre conformément aux conditions énoncées 	

ISCC Auto-déclaration pour Points d'Origine générant des Huiles de Cuisson Usées (UCO)

dans la présente auto-déclaration.

11. Nous fournirons immédiatement à tout élément pertinent de la chaîne d'approvisionnement, à l'organisme de certification, à ISCC ou à toute autorité compétente ou organe de surveillance, sur demande, toute documentation raisonnablement requise pour étayer les informations contenues dans cette déclaration ; cette obligation se poursuit pendant 5 ans après l'expiration de la présente déclaration.
12. Tous les renseignements contenus dans la présente déclaration sont une représentation fidèle des faits réels.
13. La présente déclaration et toutes les questions connexes sont exclusivement régies par et interprétées conformément aux lois de la République fédérale d'Allemagne, sans donner effet à des principes ou règles de conflit de lois, et excluant l'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM). Les tribunaux compétents de Cologne, en Allemagne, ont compétence exclusive pour tous les litiges découlant de ou liés à la présente déclaration.

Lieu, date	Nom complet and fonction du signataire	Signature

¹ 5 (cinq) tonnes métriques d'UCOC équivalant à env. 5,4 (cinq points quatre) mètres cubes / 5435 (cinq mille quatre cent trente-cinq) litres / 1436 (mille quatre cent trente-six) gallons

² Si cette case est cochée, on suppose que l'UCO produite par le point d'origine est (au moins en partie) d'origine animale (p. ex., à partir de l'utilisation de saindoux, de beurre, de suif, etc.) et que le point de collecte ne peut pas vendre l'UCO de ce point d'origine comme étant « entièrement d'origine végétale ». Si ce champ n'est pas marqué, cela signifie que le point d'origine utilise exclusivement de l'huile végétale (p. ex., huile de colza ou de tournesol) et aucune huile ni graisse d'origine animale pour la cuisson ou la friture.

Remarque : L'huile végétale qui a été utilisée pour la cuisson ou la friture de viande et qui contient donc une partie inévitable d'origine animale peut toujours être considérée comme « UCO entièrement d'origine végétale ».